

Vos élus : Annabelle Woelflé, la benjamine



“Poissy Les Nouvelles” vous propose de découvrir le parcours, la personnalité et les ambitions de chacun des 11 Adjointes au Maire de Poissy. Dans cette édition, la Troisième Adjointe déléguée à l'Environnement et au cadre de vie, Annabelle Woelflé.

A 32 ans depuis le 24 avril dernier, Annabelle Woelflé - prononcez “volflé” - est la benjamine des 11 Adjointes au Maire de Poissy.

D'origine alsacienne par son grand-père paternel horticulteur qui a migré en région parisienne dans les années trente, elle a passé la majeure partie de son

enfance à Épône, près de Mantes-la-Jolie. Titulaire d'une licence d'histoire et d'une licence d'administration publique, elle a passé des concours pour entrer dans la fonction publique.

Un choix motivé par son goût de travailler pour la collectivité. Entrée comme secrétaire administrative à la Préfecture de Police de Paris en 2000, elle a

demandé en 2007 à être détachée auprès du ministère de l'Intérieur, travaillant depuis lors à la Préfecture des Hauts-de-Seine.

C'est en 2005 qu'Annabelle Woelflé a emménagé à Poissy. Deux ans plus tard, elle intégrait le Modem en soutien de Richard Bertrand, pour se lancer dans la campagne des municipales.

“Mon engagement politique et associatif”

Je m'intéresse à la vie locale depuis longtemps. Lors des dernières élections présidentielles, j'ai été séduite par le discours de François Bayrou et du Modem. Je pense qu'il y a une voie entre le PS et l'UMP pour un autre parti, avec une autre façon de voir les choses, sans esprit partisan. Je ne me voyais pas dans un appareil classique avec toutes ses lourdeurs. Quand Richard Bertrand s'est porté candidat aux législatives en 2007, j'ai suivi sa campagne de loin. Je me suis ensuite engagée auprès de lui, pour vivre la campagne de l'intérieur, d'abord par curiosité. De fil en aiguille, j'y ai pris goût, à travers la campagne dynamique qui a été menée pour les municipales.

“D'abord par curiosité”

Je n'ai jamais eu d'ambition personnelle pour être Adjointe, mais les choses sont venues au gré des circonstances, avec le résultat des élections et la fusion du 2^e tour. Je n'avais pas de compétences particulières sur l'environnement, mais c'est une question qui m'a toujours intéressée en tant que citoyenne. J'y suis sensibilisée depuis de nombreuses années. Par mon travail, j'ai été amenée à traiter les problématiques d'urbanisme, de construction et d'énergie en travaillant avec des architectes. L'environnement, c'est l'avenir, ça va être incontournable.”

“Les objectifs de ma mandature”

Il y a beaucoup de choses à faire à Poissy sur la problématique de l'environnement. C'est une ville avec une bonne qualité de vie, beaucoup de verdure, mais on peut aller plus loin en étant plus novateur, plus à la pointe des technologies. La Ville bouge, il y a beaucoup de projets urbains, comme la ZAC Bongard ou sur les Hauts de Poissy. Y mettre un cachet de protection environnementale me semble indispensable. Je souhaite que les choses ne se fassent pas seulement à minima des réglementations, mais en y mettant un peu d'âme et d'innovation. La réhabilitation de l'ancien est aussi un gros chantier pour les économies d'énergie.

“Âme et innovation”

Nous avons également un projet d'aménagement des Berges de la Seine afin que les Pisciacais se réapproprient cet espace. Par ailleurs, le lancement de l'Agenda 21 sera l'outil des politiques de développement durable à Poissy. Concernant les transports, nous souhaitons avec mes collègues, désenclaver les quartiers en modernisant les dessertes et en mettant en œuvre un Plan de Déplacement Urbain pour améliorer la circulation en ville. En parallèle, nous nous opposons au projet A 104. Je suis également des dossiers plus techniques sur l'assainissement et les déchets, avec un gros travail de sensibilisation à mener.”

Du tac au tac

Caractère : particulier, comme tout le monde.

Qualité : la fidélité.

Défaut : la timidité.

Couleur préférée : le jaune.

Ce qui me fait rire : vos questions !

Ce qui me révolte : le racisme.

Mes doutes : j'en ai tellement que tout le journal ne suffirait pas à les énumérer.

La réforme que j'estime le plus : plus qu'une réforme, l'abolition de l'esclavage.

Une loi à changer : avant de changer une loi, qu'on l'applique et qu'on évalue ses résultats, ce qui est loin d'être le cas actuellement.

Personnalité préférée : aucune en particulier.

Loisirs : la randonnée pédestre, aller au cinéma, la lecture.

Style musical : un peu de tout.

Un film : “Chantons sous la pluie” pour sa bonne humeur.

Un livre : “Citadelle” de Saint-Exupéry.

À la télé : rien du tout, car je n'ai plus la télé depuis que je suis à Poissy.

Un lieu à Poissy : j'aime beaucoup le parc Meissonier.

Rêve d'enfant : voir tous les endroits de la Terre !

Rêve d'avenir : je citerais Bergson, que l'avenir ne soit pas “ce qui va arriver” mais “ce que l'on va faire”.

Carte de visite :

- 32 ans, née à Rueil-Malmaison

- Domiciliée à Poissy, boulevard Robespierre

- Célibataire, sans enfants

- Secrétaire administrative

Bientôt l'élaboration d'un **Agenda 21** à Poissy

Un Agenda 21, qu'est-ce que c'est ?

Tout commence aux Nations Unies en 1987 où, pour la première fois, on parle officiellement et à grande échelle d'un nouveau concept : le développement durable. Cinq ans plus tard, en 1992, le "Sommet de la Terre" de Rio de Janeiro propose un outil, l'"Agenda 21" permettant d'appliquer concrètement ce concept. Venant du mot latin *agere*, "Agenda 21" signifie étymologiquement "agir pour le 21^e siècle". Il s'agit donc d'un véritable plan d'actions pour mener une politique de développement durable sur un territoire donné. À l'échelle d'une commune on parle d'"Agenda 21 local".

Et le développement durable ?

L'Agenda 21 donne vie à la notion de développement durable. Il s'agit d'un développement qui répond aux besoins des générations actuelles sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Cela implique donc d'utiliser avec modération les ressources non renouvelables, de recycler toujours plus, de préserver les territoires et les espaces, de respecter l'environnement et maintenir les équilibres naturels tout en favorisant une économie dynamique et respectueuse des individus. En d'autres termes, il s'agit d'un savant mélange permettant de développer l'économie et les richesses dans le respect d'une vraie solidarité sociale tout en préservant notre environnement et notre cadre de vie.

L'un des objectifs de l'Agenda 21 local est d'appliquer cette démarche au niveau de la commune, afin que le développement durable s'inscrive dans le quotidien de tous les citoyens.

Comment élabore-t-on un Agenda 21 ?

Pour qu'un plan d'actions autour du développement durable soit concret et efficace, il est indispensable que l'immense majorité de la population y adhère. C'est pour cette raison qu'un Agenda 21 est construit grâce à l'aide de tous à travers les échanges, le dialogue, la concertation. Chacun participe donc à établir des constats sur ce qui fonctionne et ce qu'il faut améliorer dans la vie de la cité, en étant systématiquement une force de proposition constructive. C'est à travers ces constats

et propositions que se dessinent peu à peu les objectifs de l'Agenda 21 et les idées d'actions à mener. Grâce à cette élaboration concertée, chacun devient un peu propriétaire du plan d'actions et garant de sa mise en œuvre et de son suivi.

L'agenda... de l'Agenda 21

La nouvelle municipalité va prochainement désigner les personnalités élues et représentantes du personnel municipal qui constitueront le comité de pilotage de l'Agenda 21. Ce comité sera chargé de suivre pas à pas la mise, en œuvre de ce projet.

L'élaboration d'un Agenda 21 se fait sur 3 à 4 ans :

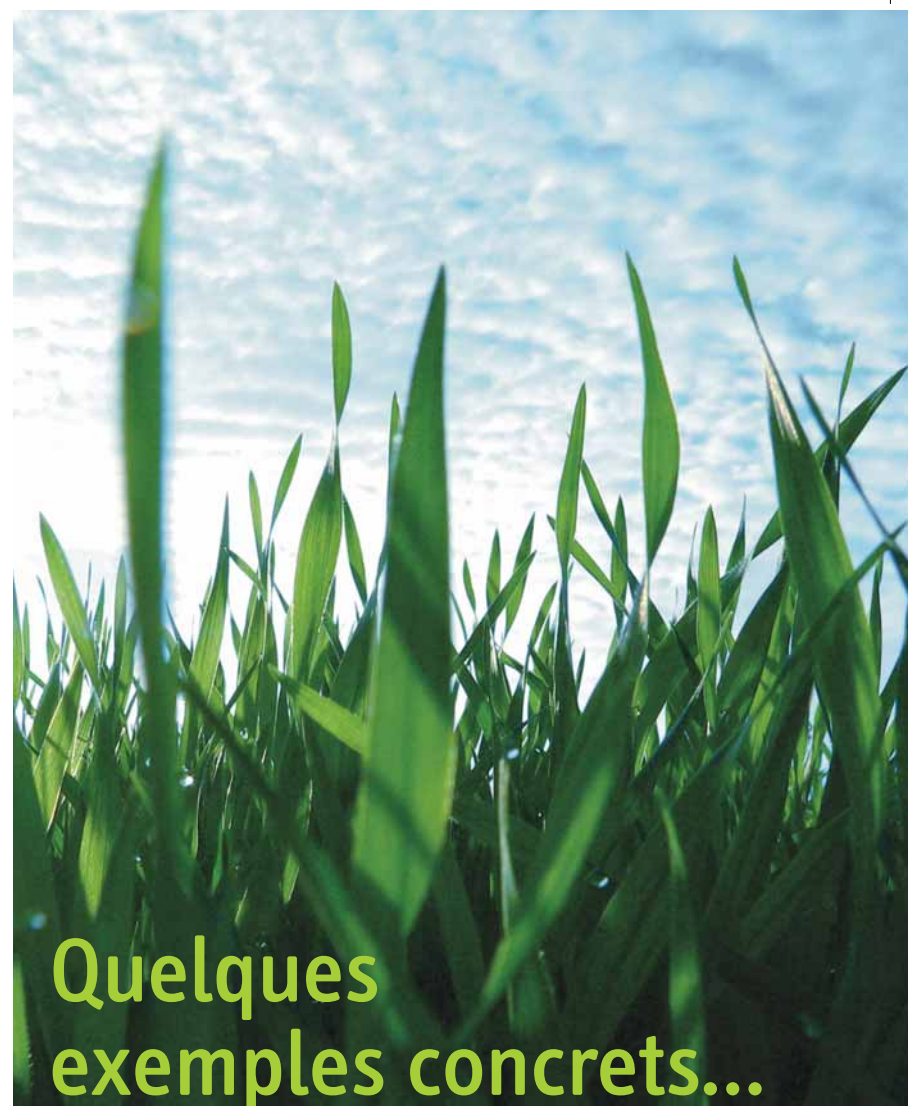
1^{er} étape : l'information et la mobilisation de tous les acteurs autour des enjeux du développement durable.

2^e étape : l'établissement d'un diagnostic qui dresse un état des lieux du territoire et de sa façon de fonctionner pour évaluer les politiques de la Ville au regard des exigences du développement durable. Dès cette étape, tous les acteurs (citoyens, entreprises, associations, etc.) seront sollicités afin de donner leur avis. La concertation permet de confronter les points de vue sur le diagnostic et de l'enrichir.

3^e étape : l'élaboration d'un plan d'actions à partir du diagnostic, afin de proposer des actions concrètes, qui permettront, à l'échelle de la Ville, de répondre aux objectifs du développement durable. Les propositions faites par les acteurs lors des concertations doivent être reprises et hiérarchisées dans un document qui sera validé par le Conseil municipal.

4^e étape : la mise en œuvre du plan d'actions et son évaluation régulière.

Ainsi, l'ensemble des services de la mairie, la population pisciacaïse, les entreprises, les commerces, les associations seront peu à peu sollicités à travers des réunions publiques, des groupes de travail, des questionnaires, pour participer activement à ce grand projet qu'est l'Agenda 21 de Poissy.



Quelques exemples concrets...

À travers son Agenda 21 la Ville des Mureaux engage ou prévoit d'engager de nombreuses actions comme par exemple :

- la réalisation de liaisons douces sur les bords de Seine et la création de navettes fluviales,
- la mise en place d'un parc de vélos municipaux pour faciliter les déplacements des agents en ville,
- la création de bourses aux jeunes diplômés qui n'ont pas les moyens de faire des études à travers un partenariat public-privé,
- la demande systématique aux promoteurs de mettre en place des architectures innovantes (Haute Qualité Environnementale), etc.

Un peu plus loin de nous, la Communauté Dunkerque Grand Littoral développe des actions telles que :

- la réalisation d'un Schéma Territorial Éolien,
- la création d'un plan de déplacements en entreprises,
- la réalisation d'une thermographie aérienne infrarouge pour identifier les déperditions d'énergie dans les bâtiments,
- l'utilisation du GNV (Gaz Naturel pour Véhicules) pour les transports en commun,
- la mise en place de brise-soleil photovoltaïques en habitat collectif, etc.

Pour en savoir plus...

Pour en savoir plus sur la démarche "Agenda 21" et en cerner tous les enjeux, quelques références :

- www.ademe.fr (rubrique développement durable - collectivités)
- www.rare.asso.fr
- www.agenda21france.org
- www.comite21.org

A S S O C I A T I O N S E T C L U B S

Vous organisez un événement ?
Prévenez Poissy-Les-Nouvelles

Tél : 01 49 87 07 00 - 21, rue du 8-Mai 1945 - 78300 Poissy

info-poissy@poissy.9services.com

SOUCHET GUEUNET

extra
 ELECTROMENAGER IMAGE ET SON

C'est à côté de chez moi !

TV - HIFI - RADIO - VIDEO
ELECTROMENAGER

101, Rue du Général de Gaulle - 78300 Poissy
01 39 65 05 01